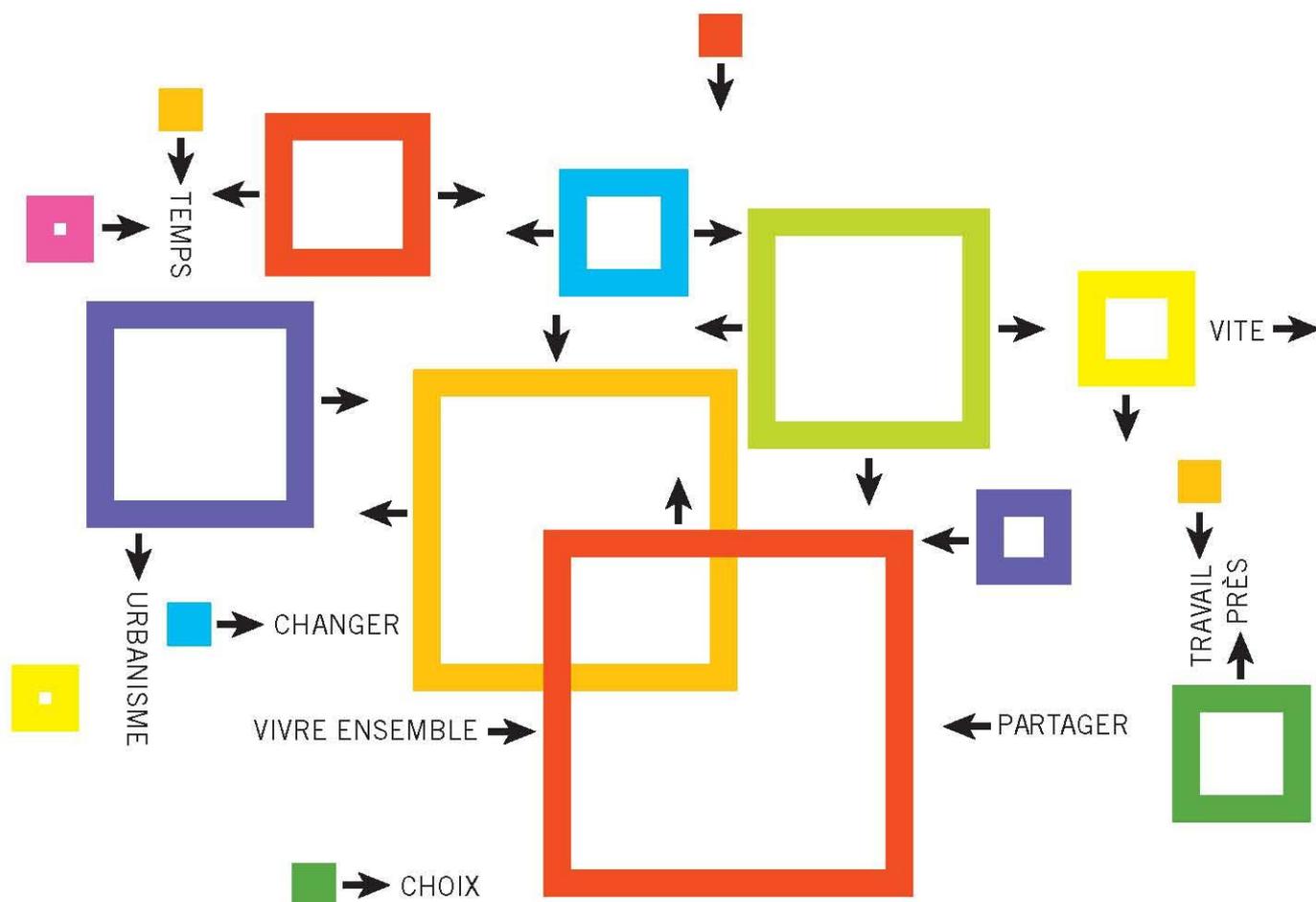


# ANNEXE 3

# ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE VOLET 5



RÉVISION DU PDU DE LA GRANDE  
AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE  
approuvée le 17 octobre 2012

*Ce document a été réalisé par l'auat.*

**aua / T**

**Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse aire urbaine**  
Le Belvédère - 11 bd des Récollets - 31078 Toulouse cedex 4  
Tel 05 62 26 86 26 - Fax 05 61 52 71 36 - [www.aa-toulouse.org](http://www.aa-toulouse.org)

## Sommaire

1. Modalités de mise en œuvre du suivi du PDU .....	5
Deux instances.....	5
La commission partenariale de suivi.....	5
La commission urbanisme transport.....	5
Trois outils .....	5
Le tableau de bord.....	5
L’observatoire du PDU.....	5
Le compte déplacement .....	5
2. Tableau de bord.....	6
3. Observatoire du PDU.....	8
L’observatoire du PDU 2001.....	8
Retour d’expérience .....	8
Un outil indispensable.....	8
Trop d’indicateurs .....	8
Des indicateurs figés et trop quantitatifs.....	8
Des redondances avec l’observatoire des déplacements.....	9
Un nouvel observatoire pour le PDU 2011 .....	9
4. Définition des indicateurs de l’observatoire.....	10
Première ébauche de liste d’indicateurs .....	10
Suivi des objectifs généraux du PDU .....	10
Suivi des actions .....	13



# 1. Modalités de mise en œuvre du suivi du PDU

Pour s'assurer de la mise en œuvre des actions du PDU et suivre et mesurer leurs effets sur l'urbanisme, l'environnement et la mobilité, le PDU prévoit un dispositif global et cohérent avec deux instances partenariales et trois outils spécifiques qui seront, au-delà de leurs aspects institutionnels et fonctionnels, des lieux d'échange entre les partenaires.

## Deux instances

### La commission partenariale de suivi

La procédure de révision du PDU a permis d'associer largement les partenaires institutionnels, techniques et associatifs, et de débattre, dans un cadre concerté, des objectifs à atteindre et des mesures à mettre en place.

L'organisation des déplacements relevant d'institutions multiples, les partenaires membres de la Commission Partenariale de Suivi se réuniront au moins une fois par an pour suivre la mise en œuvre des actions du PDU et, si nécessaire, coordonner certaines actions.

*Les membres de la Commission Partenariale de Suivi :*

*L'Etat, la Région, le Département, la Ville de Toulouse, le SMEAT, les SCOT périphériques, les EPCI : CU Toulouse Métropole, CA du Sicoval, SITPRT, CA du Muretain, CC Axe Sud, CC Coteaux Save et Aussonnelle, CC Save au Touch, CC Coteaux Bellevue, les Chambres Consulaires, le Conseil de Développement de l'agglomération, le CESR, l'APUMP, la Commission Accessibilité (CARUT), le MEDEF et la CGPME, les unions familiales, les structures syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC, SUD), les collectifs PDE et PDU.*

### La commission urbanisme transport

Afin d'assurer la cohérence entre les options d'aménagement du territoire et l'organisation des infrastructures de transport, un dispositif spécifique est indispensable entre l'AOTU, le SMEAT et les intercommunalités dotées de la compétence urbanisme.

Une Commission Urbanisme / Déplacements sera créée, avec la prise en compte d'objectifs communs en matière de déplacement et d'accessibilité, tout particulièrement en ce qui concerne le volet opérationnel : priorité et phasage du développement urbain et programmation des infrastructures de déplacements qui peut en résulter, notamment les transports collectifs.

Cette commission suivra plus particulièrement la mise en œuvre des contrats d'axe et la déclinaison des actions du PDU dans les documents d'urbanisme (PLU).

## Trois outils

Ils permettront d'assurer un suivi continu à la fois des moyens mis en œuvre, et des résultats obtenus.

### Le tableau de bord

Il permet de suivre la mise en place des actions. Ce tableau de bord reprend l'ensemble des actions opérationnelles du PDU révisé et précise, pour chaque action : le contenu de l'action si celle-ci contient plusieurs mesures ou projets, la maîtrise d'ouvrage, le calendrier de réalisation prévu et l'état d'avancement.

Ce tableau de bord sera régulièrement mis à jour.

### L'observatoire du PDU

Il évalue les effets du PDU.

L'outil sera composé d'indicateurs qui permettront de vérifier que les actions engagées et que leurs impacts sont conformes aux effets souhaités.

Cet observatoire permettra d'évaluer le PDU au terme d'une période de 5 ans, comme le demande la loi LAURE.

### Le compte déplacement

La loi SRU prévoit la mise en place d'outils d'aide aux décisions publiques et privées ayant un impact sur les pratiques de mobilité.

La création d'un « compte-déplacements » fait partie de ces outils et doit permettre de faire apparaître pour les différentes pratiques de mobilité les coûts pour l'usager et ceux qui en résultent pour la collectivité. Il doit notamment permettre d'identifier tous ceux qui financent les

déplacements (ménages, entreprises, collectivités...) pour tous les modes de transport (véhicules particuliers, transports collectifs...) et les montants correspondants.

En faisant apparaître aussi bien les dépenses et coûts directs que les coûts externes des transports (pollution, bruit...), ce Compte Déplacements permettra au public de s'informer et d'être sensibilisé aux pratiques de déplacements.

Le compte déplacement nécessite la mise en œuvre d'une méthodologie spécifique non définie à ce jour. Elle sera développée dans un cadre partenarial avec les pilotes et maîtres d'ouvrage des différentes actions du PDU.

## 2. Tableau de bord

Afin de suivre régulièrement l'état d'avancement des actions du PDU, et au-delà de leur évaluation, le tableau de bord récapitule pour chaque thème du PDU les actions à mener d'ici 2020, leur contenu, détaille le pilotage, le phasage et l'état d'avancement.

Le tableau de bord pour le thème A du PDU « – Limiter les nuisances et pollutions, améliorer la sécurité et le cadre de vie » est présenté page suivante à titre d'exemple.

Ce tableau de bord sera tenu par Tisséo, avec la contribution des partenaires du PDU.

A – Limiter les nuisances et pollutions, améliorer la sécurité et le cadre de vie (à titre d'exemple)												
Actions		Pilote(s)	Programmation PDU	Etat d'avancement							Coûts	
				Etudes préalables	Programme d'opération	AVP PRO	DUP	Marché	Travaux	Mise en service	Invest.	Fonct.
1	Résoudre les points noirs bruit	Gestionnaires de voiries, Intercommunalités, Communes	Action continue									
2	Résorber les zones d'insécurité routière	Routes : Gestionnaires de voiries Rail : RFF	Action continue									
3	Etablir un plan de modération des vitesses sur les voiries	Gestionnaires d'infrastructures de déplacements	2010									
	Réseau autoroutier A 61, 62, 64 et 68	Etat / ASF										
	Réseau national : RN 124	Etat										
	Réseau départemental : rocade Arc en Ciel, RD 120 et 817	Département										
4	Moderniser le parc de bus avec énergies diversifiées et renouvelables	AOTU	30 à 35 bus par an									

## 3. Observatoire du PDU

### L'observatoire du PDU 2001

Le premier Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération toulousaine a été approuvé le 12 juin 2001. Ce document définissait la politique des déplacements de l'agglomération aux horizons 2008 et 2015.

Dès 2001, Tisséo-SMTC a engagé la mise en place d'un observatoire permettant de suivre la mise en œuvre et les effets des actions du PDU approuvé. La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'auat.

L'objectif de cet observatoire était de répondre aux questions suivantes :

- Les actions du PDU sont-elles bien engagées ?
- Les principes sont-ils bien appliqués ?
- Les impacts de ces actions sont-ils conformes aux effets souhaités ?
- Répondent-ils aux enjeux des PDU édictés par la LOTI, la LAURE et la loi SRU ?

Un état initial présentant la situation en 2001 et une situation intermédiaire 2003 sont parus en 2006. Une évaluation finale portant sur la période 2001-2007 a été publiée en 2008. Elle a alimenté les réflexions qui démarraient sur le projet de révision du PDU.

### Retour d'expérience

#### Un outil indispensable

**L'observatoire du PDU, outre son caractère obligatoire, s'est avéré être un outil particulièrement utile.**

Sa mise à jour annuelle implique un recueil régulier des données, recueil indispensable pour l'évaluation imposée au bout de 5 ans.

Les situations intermédiaires permettent d'avoir une traçabilité des actions et des effets facilitant la compréhension lors de l'évaluation finale.

Cet observatoire s'avère un outil d'information des élus efficace sur l'état d'avancement du projet. Il a permis entre autre d'alimenter les différentes réflexions en cours sur l'agglomération, comme celles concernant le nouveau PDU.

### Trop d'indicateurs

Selon le souhait des partenaires, cet observatoire se voulait complet et exhaustif. Il reprenait les 6 thèmes du PDU de 2001 ainsi que 9 thèmes supplémentaires issus du guide du CERTU sur les observatoires du PDU<sup>1</sup>. La liste des indicateurs a été composée avec l'ensemble des 17 partenaires, et complétée par la prise en compte des indicateurs dits « clé » du CERTU. Au total, plus d'une centaine d'indicateurs ont été définis.

Lors de l'initialisation de ce projet, une parution annuelle était programmée. Mais la masse d'informations nécessaire, les délais de disponibilité des données et la multiplicité des fournisseurs ont entraîné des retards importants dans la publication des documents.

Pour l'observatoire mis en place dans le cadre de la révision du PDU, il a été considéré plus judicieux de **limiter le nombre d'indicateurs** aux plus pertinents afin de permettre une publication plus régulière. De plus, **la périodicité de mise à jour doit être adaptée suivant les indicateurs.**

### Des indicateurs figés et trop quantitatifs

Lors de l'initialisation de l'observatoire du PDU de 2001, une liste d'indicateurs a été fixée. Les indicateurs étaient décrits de façon précise. Certains ont été amenés à évoluer en fonction de la disponibilité des données et de la pertinence des observations.

De plus, la plupart des indicateurs veulent quantifier un phénomène. Cela n'est pas toujours possible ou pertinent. Parfois **une analyse qualitative non exhaustive peut être un élément suffisant pour l'évaluation.** Par exemple, sur la thématique de la qualité des espaces publics, un indicateur était le nombre d'opérations ayant fait appel à des plasticiens ou des paysagistes. Ce nombre n'étant pas déterminable sur le périmètre du PDU, l'indicateur a évolué en une liste d'exemples d'aménagement d'espaces publics.

---

<sup>1</sup> Référence du guide CERTU « Observatoire du PDU : de la méthode aux indicateurs »  
CERTU – octobre 2001.

## Des redondances avec l'observatoire des déplacements

L'observatoire des déplacements cherche à rassembler et à analyser le plus grand nombre de données à l'échelle de l'aire urbaine de Toulouse. Certaines données nécessaires pour l'observatoire du PDU sont donc recueillies dans ce cadre. Le recueil des données doit être mutualisé, comme cela a déjà été le cas en grande partie pour l'observatoire du PDU 2001.

**La plus value de l'observatoire du PDU par rapport à l'observatoire des déplacements est de croiser différentes thématiques.** Par exemple, au lieu de se limiter à décrire une desserte en transport en commun, il cherchera à analyser cette desserte à la lumière du développement urbain dans la zone concernée.

Afin d'optimiser les ressources, **l'observatoire du PDU s'appuiera au maximum sur l'observatoire des déplacements. De plus, il comprendra des analyses croisées avec des observatoires d'autres thématiques, et s'appuiera sur les conclusions d'études tels que les bilans d'évaluation des infrastructures en site propre.**

### *Un nouvel observatoire pour le PDU 2011*

Le PDU arrêté s'articule autour de 12 objectifs généraux. Il comprend 43 actions qui doivent permettre d'atteindre ou de se rapprocher de ces objectifs généraux.

Le futur observatoire s'attache non plus seulement à la mise en œuvre de l'action, mais également à ses conséquences, à l'adéquation avec les effets attendus. Il donne aussi des tendances d'évolution par rapport aux objectifs généraux : il s'agit non seulement d'évaluer les effets propres à chaque action, mais également les effets « transversaux » liés à l'ensemble de la politique PDU mise en œuvre, comme par exemple l'impact sur la qualité de l'air et les 12 objectifs généraux.

**Il est mis à jour annuellement, mais pas dans son intégralité,** les éléments mis à jour dépendant de l'avancement des actions et des informations disponibles. Il peut être envisagé sous forme de mini dossier ou d'articles présentés à titre d'exemple ou d'illustration. Par contre seront programmés :

- **une situation initiale complète,**
- **un bilan global à minima au bout de 5 ans.**

## 4. Définition des indicateurs de l'observatoire

### Première ébauche de liste d'indicateurs

L'objectif est d'établir une liste d'indicateurs complète et pertinente sans pour autant créer un outil complexe à utiliser.

Le tableau suivant est une première proposition d'indicateurs de suivi des actions du PDU et de leurs effets.

Afin de répondre aux impératifs de concision et d'efficacité du suivi de la mise en place, un seul indicateur de suivi de mise en place est défini par action. Leur mise à jour est annuelle.

Pour les effets, plusieurs indicateurs peuvent être proposés. Certains seront communs à plusieurs actions.

Lors de la mise en place du suivi, les éléments financiers seront pris en compte pour chaque action, ce qui permettra d'alimenter ce compte déplacement.

### Suivi des objectifs généraux du PDU

Des objectifs sont inscrits dans le cadre de la Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie et dans la loi d'orientation Grenelle de l'Environnement.

	Description	Indicateur de suivi des effets	Commentaire	Etat Initial	Rédacteur
Améliorer la qualité de l'air Réduire la consommation énergétique et diminuer les émissions de GES	L'ensemble des mesures portées par le PDU dans le cadre de la loi sur l'air doivent contribuer à répondre à ces préoccupations.	<b>Indicateurs à déterminer avec l'ORAMIP</b>	Au-delà des actions ayant comme objectif la maîtrise du trafic automobile ou la promotion des modes moins polluants, une action à développer est la promotion d'une éco-conduite.	EE	ORAMIP
		Volet « air » des bilans LOTI : effet local d'une nouvelle infrastructure sur la qualité de l'air.	apériodique	Intégré au bilan LOTI	ORAMIP / auat

Le projet de PDU de l'agglomération toulousaine s'articule autour de 12 objectifs généraux.

Le tableau ci-dessous les décrit et affiche les principaux éléments d'analyse permettant de les évaluer.

Objectifs généraux	Description extrait du projet de PDU	Principales actions permettant de tendre vers l'objectif	Eléments d'analyse (liste non exhaustive)
Maîtriser les déplacements mécanisés par une cohérence urbanisme transport	Densifier les territoires urbanisés déjà desservis par les TC et mieux desservir les pôles économiques majeurs Coordonner urbanisation et programmation des transports en commun Conforter le fonctionnement en bassin de mobilité de l'agglomération Mettre la politique de développement des réseaux de déplacements au service d'une ville plus durable	5 - S'assurer de la cohérence des projets urbains et de la desserte en transports en commun 6 - Renforcer l'urbanisation sur les axes supports de TCSP et autour des pôles d'échanges 7 - Décliner dans les contrats d'axe et PLU les seuils minimaux de densité pour les TC 8 - Réaliser une charte pour la conception des nouvelles zones d'activité	Synthèse des résultats des actions concernées Analyse des résultats des différentes enquêtes déplacement : OD, EMD... volumes de déplacements, répartition modale, distances parcourues, ... Evolution des nombres d'habitants, d'emplois et d'équipements desservis → suivre l'équilibre entre activités, habitat, services Approche par territoire des différents éléments

Objectifs généraux	Description extrait du projet de PDU	Principales actions permettant de tendre vers l'objectif	Eléments d'analyse (liste non exhaustive)
Maîtriser le trafic automobile	Promouvoir un usage « raisonnable » de la voiture Mettre en place un partage de la voirie moins favorable à la voiture Réaliser des plans de circulation	1 - Résoudre les points noirs bruit 2 - Résorber les zones d'insécurité routière 3 - Etablir un plan de modération des vitesses sur les voiries 28 - Soutenir le développement de l'auto-partage et du covoiturage 29 - Développer une stratégie de stationnement à l'échelle de l'agglomération 30 - Développer les zones de circulation apaisées 31 - Etablir un schéma directeur d'usage des voiries 32 - Poursuivre la constitution du réseau de maillage d'agglomération 33 - Achever le réseau structurant d'agglomération 40 - Mener des études sectorielles de mobilité	Synthèse des résultats des actions concernées Analyse des résultats des différentes enquêtes déplacement : OD, EMD... Volumes de déplacements, répartition modale, distances parcourues, taux de motorisation des ménages ... Evolution des volumes de trafic par territoire
Développer les Transports Collectifs	Conforter l'accessibilité TC des centres villes et des territoires à fort enjeu urbain, afin d'y maintenir les fonctions. Concevoir des réseaux maillés à l'échelle des bassins de mobilité : desserte des zones d'emplois, des pôles générateurs de trafic Adapter le choix des modes aux densités et typologies urbaines Concevoir des projets de TCSP en intégrant une mutation à terme vers un mode plus lourd, en cas de besoin lié à une évolution des fonctions urbaines traversées Développer et améliorer l'information des voyageurs Adapter les bus aux besoins de déplacement Améliorer l'accès tarifaire	9 – Programmation TCSP 2015 10 - Orientation TCSP 2020 11 – Préparer le renforcement et l'extension du réseau métro 12 - Constituer un réseau de lignes de bus structurantes à haut niveau de service 13 - Renforcer le réseau interurbain et son intermodalité 14 - Renforcer la connexion entre le réseau ferroviaire et le réseau urbain 15 - Identifier les axes prioritaires afin d'améliorer les conditions de circulation des bus 16 - Autres modes de transport : mode téléporté 17 - Produire un schéma d'organisation des centres de maintenance des matériels roulants 18 - Appliquer les principes des Schémas Directeurs d'Accessibilité 19 - Développer les Systèmes d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs 20 - Améliorer le réseau bus : offre de services et matériel roulant 21 - Mettre en place une billettique et tarification combinées 41 - Développer l'intermodalité et renforcer les pôles d'échanges 42 - Mettre en place une Centrale d'Information Multimodale 43 - Développer les services aux personnes	Synthèse des résultats des actions concernées Analyse des résultats des différentes enquêtes déplacement : OD, EMD... Volumes de déplacements, répartition modale, distances parcourues, ... Synthèse des études bilan LOTI
Développer les moyens de déplacements les plus économes et les moins polluants	Améliorer la qualité des espaces publics en faveur des modes doux Favoriser la pratique de la marche Répondre à une demande de mobilité à vélo en forte croissance Constituer un véritable réseau vert et bleu de proximité accessible à tous	4 - Moderniser le parc de bus avec énergies diversifiées et renouvelables 9 – Programmation TCSP 2015 10 – Orientation TCSP 2020 11 – Préparer le renforcement et l'extension du réseau métro 12 – Constituer un réseau de lignes de bus structurantes à haut niveau de service 14 - Renforcer la connexion entre le réseau ferroviaire et le réseau urbain 22 - Conforter et mettre en œuvre un schéma directeur cyclable d'agglomération 23 - Poursuivre le développement des systèmes de location vélo humanisés ou automatisés 24 - Produire et diffuser des chartes sur les Modes Doux 25 - Développer la piétonisation 30 - Développer les zones de circulation apaisées 41 - Développer l'intermodalité et renforcer les pôles d'échanges 42 - Mettre en place une Centrale d'Information Multimodale	Synthèse des résultats des actions concernées

Objectifs généraux	Description extrait du projet de PDU	Principales actions permettant de tendre vers l'objectif	Eléments d'analyse (liste non exhaustive)
Réaménager le réseau principal de voirie pour plus d'efficacité, notamment en l'affectant aux différents modes de transport	Améliorer le fonctionnement du réseau de voirie : en hiérarchisant le réseau et en améliorant sa lisibilité, et en limitant son développement	3 - Etablir un plan de modération des vitesses sur les voiries 6 - Renforcer l'urbanisation sur les axes supports de TCSP et autour des pôles d'échanges 29 - Développer une stratégie de stationnement à l'échelle de l'agglomération 30 - Développer les zones de circulation apaisées 31 - Etablir un schéma directeur d'usage des voiries 32 - Poursuivre la constitution du réseau de maillage d'agglomération 33 - Achever le réseau structurant d'agglomération	Synthèse des résultats des actions concernées Evolution des volumes de trafics automobile par territoire
Utiliser le stationnement comme l'un des leviers du report modal de la voiture vers les autres modes	Une politique qui doit être conçue d'une manière globale et en cohérence avec les stratégies TC	29 - Développer une stratégie de stationnement à l'échelle de l'agglomération	Synthèse des résultats des actions concernées Analyse des résultats des différentes enquêtes déplacement : OD, EMD... Volumes de déplacements, répartition modale, distances parcourues, ...
Contribuer à la réduction du nombre de tués et de blessés graves dans les accidents de circulation	Traiter les lieux les plus accidentogènes Limiter la vitesse Sécuriser les déplacements à pied Sensibiliser sur les dangers de la vitesse en ville	2 - Résorber les zones d'insécurité routière 3 - Etablir un plan de modération des vitesses sur les voiries 26 - Créer des cartes des itinéraires accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite 30 - Développer les zones de circulation apaisées	Synthèse des résultats des actions concernées.
Soutenir le développement de l'auto-partage et du co-voiturage		28 - Soutenir le développement de l'auto-partage et du covoiturage 38 - Aider au développement des PDE 39 - Labelliser des PDE 40 - Mener des études sectorielles de mobilité	Synthèse des résultats des actions concernées
Encourager l'élaboration des PDE	Renforcer la crédibilité des démarches de PDE Aider les entreprises, les administrations et grands services publics à mettre en place des plans de mobilité Labelliser ces démarches	38 - Aider au développement des PDE 39 - Labelliser des PDE 40 - Mener des études sectorielles de mobilité	Synthèse des résultats des actions concernées
Prendre en compte la logistique urbaine	Inscrire dans les documents d'urbanisme des orientations en matière de gestion des activités de transport et de livraison de marchandise Préserver dans ces documents la possibilité de création de sites de stockage et de redistribution des marchandises Organiser les pratiques logistiques urbaines Optimiser le stationnement des véhicules de transport de marchandises	34 - Mettre en place un Atelier transport de marchandises 35 - Etendre la Charte livraison sur le périmètre PDU 36 - Créer des sites de redistribution de marchandises 37 - Adapter des itinéraires dédiés aux marchandises	Synthèse des résultats des actions concernées
Faire évoluer les tarifications intermodales et combinées, ou spécifiques à certaines catégories d'usagers	Aller vers l'intégration tarifaire des réseaux de transport public	21 - Mettre en place une billettique et tarification combinées 43 - Développer les services aux personnes	Synthèse des résultats des actions concernées
Mettre en œuvre les Schémas d'Accessibilité des réseaux de transport et de voirie, et des aménagements des espaces publics	Rendre les réseaux de transport collectif accessibles	2 - Résorber les zones d'insécurité routière 18 - Appliquer les principes des Schémas Directeurs d'Accessibilité 24 - Produire et diffuser des chartes sur les Modes Doux 26 - Créer des cartes des itinéraires accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite 27 - Elaborer les Plans de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE) 30 - Développer les zones de circulation apaisées	Synthèse des résultats des actions concernées

## Suivi des actions

	Actions	Maîtrise d'ouvrage, financeurs	Calendrier	Indicateur de suivi de l'action	Indicateur de suivi des effets	Etat Initial	Fournisseur de données
<b>A – Limiter les nuisances et pollutions, améliorer la sécurité et le cadre de vie</b>							
1	Résoudre les points noirs bruit	Gestionnaires de voiries, AOTU	Action continue	<b>Recensement des cartes réalisées chaque année</b> <b>Recensement des plans d'actions mis en place.</b>	<b>Bilan des plans d'action</b> <b>Nombre de points noirs résorbés</b>	0 carte	Gestionnaires de voiries, AOTU
2	Résorber les zones d'insécurité routière	Gestionnaires de voiries, AOTU	Action continue	<b>Suivi annuel de l'extension de l'observatoire des accidents du périmètre du TOULOUSE MÉTROPOLE (périmètre mis en place en ce moment) au périmètre PDU : oui, non, partielle.</b>	<b>Bilan des observatoires.</b> Ici le suivi ne peut être annuel ; le délai de validation des données est long. C'est de « l'annuel décalé ».	C'est un des éléments de l'état initial de l'environnement.	Rédacteur de l'observatoire de l'accidentologie
3	Etablir un plan de modération des vitesses sur les voiries <i>Réseau autoroutier : tronçon A 61, 62, 64 et 68</i> <i>Réseau national : RN 124</i> <i>Réseau départemental : rocade Arc en Ciel, RD 817, RD 120</i>	Gestionnaires de voiries	2010	<b>Suivi annuel des réductions de vitesse mises en place</b> Faire un tableau : - Tronçon : nom - Réalisé : o/n (éventuellement l'année) - Vitesse initiale - Vitesse finale	La réduction de la vitesse pourra être mise en <b>corrélation avec les données d'accidentologie et les données de qualité de l'air.</b>  Des mesures spécifiques de la qualité de l'air peuvent être mises en place pour établir une situation avant et une situation après.	A faire (données disponibles)	Gestionnaires de voiries, ORAMIP
4	Moderniser le parc de bus avec énergies diversifiées et renouvelables	AOTU	30 à 35 bus par an	<b>Composition du parc de bus Tisséo chaque année</b>	Pour le suivi des effets, les données de composition du parc pourront être complétées par des informations sur les technologies concernées. Sinon les effets possibles sont liés aux mesures de qualité de l'air, au bilan énergétique	Un suivi existe dans l'observatoire du PDU 2001 (situation 2006). Il faudra le mettre à jour.	Auat + données Tisséo
<b>B – Mieux articuler transports et urbanisme</b>							
5	S'assurer de la cohérence des projets urbains et de la desserte en transports en commun	Intercommunalités, AOTU, AOT	En lien avec l'urbanisation des territoires	<b>Pour chaque projet, vérification annuelle de la programmation d'une desserte TC</b>	Pour chaque projet identifié, un « <b>mini suivi</b> » des réalisations urbaines et de la desserte : contenu du projet (emplois, hab), TC prévu / TC mis en place, diagnostic offre/demande en transport...		Chaque MO
6	Renforcer l'urbanisation sur les axes supports de TCSP et autour des pôles d'échanges	AOTU, intercommunalités et communes, RFF et SNCF	A enclencher en 2010	Liste des contrats d'axe et contrats de gare engagés chaque année	Analyse du contenu des contrats d'axe et de gare Suivi des réalisations et de l'application des contrats. Ce suivi abordera par exemple : analyse des densités urbaines, des tissus urbains, des permis de construire...	Pas d'état initial, mais au moment de la rédaction, zéro contrat d'axe enclenché.	Auat avec contribution des partenaires acteurs des contrats d'axe
7	Décliner dans les contrats d'axe et PLU les seuils minimaux de densité pour les TC	Intercommunalités et communes	Avec mise en révision des PLU	<b>Suivi de l'inscription des seuils planchers pour les PLU révisés dans les communes concernées par un TCSP.</b>	Suivi des densités dans les communes pour les quelles les PLU indiquent des seuils. Cependant, les évolutions risquent d'être lentes. Une analyse des permis de construire sur la commune peut permettre de vérifier les effets de cette action.		Communes, intercommunalités
8	Réaliser une charte pour la conception des nouvelles zones d'activité	Intercommunalités et communes	A enclencher en 2010	<b>Suivi annuel de la réalisation et de la signature d'une charte</b>	A titre d'exemple, <b>analyse de quelques zones d'activité réalisées</b> après la création de la charte		Communes, intercommunalités

	Actions	Maîtrise d'ouvrage, financeurs	Calendrier	Indicateur de suivi de l'action	Indicateur de suivi des effets	Etat Initial	Fournisseur de données
C – Répondre aux enjeux de desserte TC des territoires .../...							
9	Programmation TCSP 2015 <i>Tram ligne Garonne Arènes ./ Grand Rond</i> <i>Tram ligne Envol</i> <i>Tram prolongement ligne T1 au nord, pour la desserte du parc des expositions</i> <i>Liaison Multimodale Sud-Est (LMSE) St-Orens / Toulouse</i> <i>Voie du Canal de St-Martory (VCSM) Toulouse / Cugnaux</i> <i>Boulevard Urbain Nord (BUN) Toulouse / Bruguières</i> <i>Liaison RD120 Gare de Portet / Oncopôle</i> <i>Ramassiers Toulouse – Colomiers – Tournefeuille</i> <i>Avenue Tolosane à Ramonville</i> <i>Ramonville / Labège évolutif métro</i> <i>Axe RD632 Toulouse / Tournefeuille / Plaisance du Touch</i>	AOTU	2015	<b>Suivi annuel de l'état d'avancement des projets</b>	<b>Suivi de la fréquentation du réseau TC.</b>  <b>Suivi de la vitesse commerciale</b>  <b>Evaluation des répercussions sur les temps de parcours.</b> <i>Des mesures spécifiques peuvent être organisées ponctuellement.</i>  <b>Analyse des évolutions du territoire autour des projets avancés :</b> renvoi aux actions n°5 à 8. <b>Analyse des conséquences sur l'organisation de l'intermodalité :</b> renvoi à l'action n°41. <b>Analyse de l'impact sur le cadre de vie :</b> renvoi aux actions n° 1 à 4.	Le suivi de l'état d'avancement des projets existe déjà dans le cadre de l'observatoire des déplacements.	Tisséo
10	Orientation TCSP 2020 <i>Projet Canal</i> <i>RD820 Nord Toulouse / Fenouillet</i> <i>RD888 Toulouse / St-Jean</i> <i>Liaison LMSE / secteur Est</i> <i>Liaison LMSE / Pont des Demoiselles</i> <i>Desserte Montaudran et TCSP RD2 St-Orens</i> <i>RD16 Labège / Escalquens</i> <i>Axe Eisenhower sur Toulouse</i> <i>Prolongement nord Ramassiers Colomiers / Ponts Jumeaux</i>	AOTU	2020	<b>Suivi annuel de l'état d'avancement des projets</b>	<b>Analyse des évolutions du territoire autour des projets avancés :</b> renvoi aux actions n°5 à 8. <b>Analyse des conséquences sur l'organisation de l'intermodalité :</b> renvoi à l'action n°41. <b>Analyse de l'impact sur le cadre de vie :</b> renvoi aux actions n° 1 à 4.		
11	Préparer le renforcement et l'extension du réseau métro <i>Exploitation à 52 mètres Ligne A</i> <i>Liaison Ramonville / Labège</i>	AOTU		<b>Suivi annuel de l'état d'avancement du projet</b>			
12	Constituer un réseau de lignes de bus structurantes à haut niveau de service	AOTU	A enclencher en 2010	<b>Suivi annuel du réseau de lignes hiérarchisées :</b> nombre de ligne créés par type (tempo, tempo 2 ...)	<b>Evolution de la présentation des fiches horaires</b>  <b>Evolution du ratio niveau d'offre/nb de validations par km</b> <i>(suivi annuel décalé)</i>	Pas de situation initiale existante	Tisséo
13	Renforcer le réseau interurbain et son intermodalité	AOT, AOTU	2010 / 2020	<b>Suivi de la mise en place du schéma directeur départemental</b> des TC avec mise en évidence des points d'interconnexion avec le réseau urbain.	<b>Suivi de la fréquentation des Transports en Commun Non Urbains</b>  <b>Suivi des temps de parcours</b>	Situation 2009 dans l'observatoire des déplacements	Conseil Général

	Actions	Maîtrise d'ouvrage, financeurs	Calendrier	Indicateur de suivi de l'action	Indicateur de suivi des effets	Etat Initial	Fournisseur de données
14	Renforcer la connexion entre le réseau ferroviaire et le réseau urbain	AOT ; AOTU, RFF et SNCF	PRT 2006/2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 12a- suivi annuel du nombre de TCSP en connexion avec une gare</li> <li>- 12b- suivi de l'offre TER dans les gare du PDU</li> <li>- 12c- suivi de l'offre de stationnement VP dans les gares du PDU</li> <li>- - suivi de l'offre en stationnement vélo et en service vélo autour des gares du PDU</li> </ul> <i>Renvoi aux actions 42 et 5: suivi de quelques exemples d'aménagements d'accessibilité gare cheminements piétons et vélos</i>	<b>Suivi de la fréquentation des gares</b>  Analyse de <b>l'adéquation offre TC et offre TER</b> sur quelques exemples (voir si ce n'est pas à faire dans l'action 41)		Région Midi-Pyrénées
15	Identifier les axes prioritaires afin d'améliorer les conditions de circulation des bus	AOTU, intercommunalités, gestionnaires des voiries	2010 / 2013 en fonction des programmations de travaux routiers	<b>Suivi annuel de l'avancement des projets de la liste</b>	<b>Idem actions n° 9, 10 et 11.</b>	Pas de situation initiale existante si ce n'est les couloirs bus de la Ville de Toulouse.	Tisséo
16	Autres modes de transport <i>mode téléporté</i>	AOTU, intercommunalités	2015	<b>Suivi annuel de l'étude du projet de téléphérique</b>	<b>Idem actions n° 9, 10 et 11.</b>	Inclure ce projet au suivi déjà en place	Auat
17	Produire un schéma d'organisation des centres de maintenance des matériels roulants	AOTU	2010	<b>Suivi annuel de l'avancement du schéma d'organisation</b>	<b>Capacité de stationnement par dépôt</b> <i>(suivi annuel décalé)</i> <b>Km haut le pied parcourus</b> <i>(suivi annuel décalé)</i>	Pas de situation initiale existante	Tisséo
<b>D – Accompagner les usagers des TC dans leurs déplacements</b>							
18	Appliquer les principes des Schémas Directeurs d'Accessibilité	AOTU, intercommunalités et communes	A enclencher en 2010	<b>Suivi de la mise en œuvre des SDA par thématique</b> : synthèse des tableaux de bord, part des arrêts et nombre de lignes accessibles	<b>Suivi des effets par thématique</b> : synthèse des conclusions du suivi des SDA	Pas de situation initiale existante	AOT
19	Développer les Systèmes d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs	AOTU	Fin 2011	<b>Suivi annuel du nombre de stations ou arrêts équipés</b>		Il s'agit d'un des indicateurs de l'observatoire du PDU précédent. Une situation initiale existe donc.	Tisséo
20	Améliorer le réseau bus : offre de services et matériel roulant	AOTU	Action continue	<b>Vérification annuelle de la mise en œuvre des actions proposées</b> sous forme de tableau simple : précisant pour chacune : <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en œuvre : oui/non,</li> <li>- commentaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- évolution des offres en nombre de courses, en kmc, nombre de TAD sur l'agglo.</li> <li>- Evolution des amplitudes de service par ligne</li> <li>- Evolution des saisonnalités : nombre de saisonnalité en place sur le réseau</li> <li>- Nombre de bus équipés planchers bas, climatisation, ...</li> <li>- Nombre de lignes certifiées</li> </ul> </li> </ul>	<b>Evolution de l'usage sur le réseau de soirée</b> : nombre de validations <b>Evolution de l'usage des TAD</b> : km parcourus, nombre de courses déclenchées, nombre d'appels pour réservation. <b>Evolution des ratios</b> offre été / hiver, offre vacances / hiver, offre dimanche / semaine <b>Analyse des répercussions sur la fréquentation du réseau TC.</b> <i>(suivi annuel décalé)</i>  <b>Evaluation des répercussions sur les temps de parcours.</b> <i>Des mesures spécifiques peuvent être organisées ponctuellement.</i> <i>(idem actions n° 9, 10 et 11.)</i>	Pas de situation initiale déjà constituée. Néanmoins des éléments de l'observatoire du PDU de 2001 et de l'observatoire des déplacements peuvent alimenter la situation initiale.	Tisséo

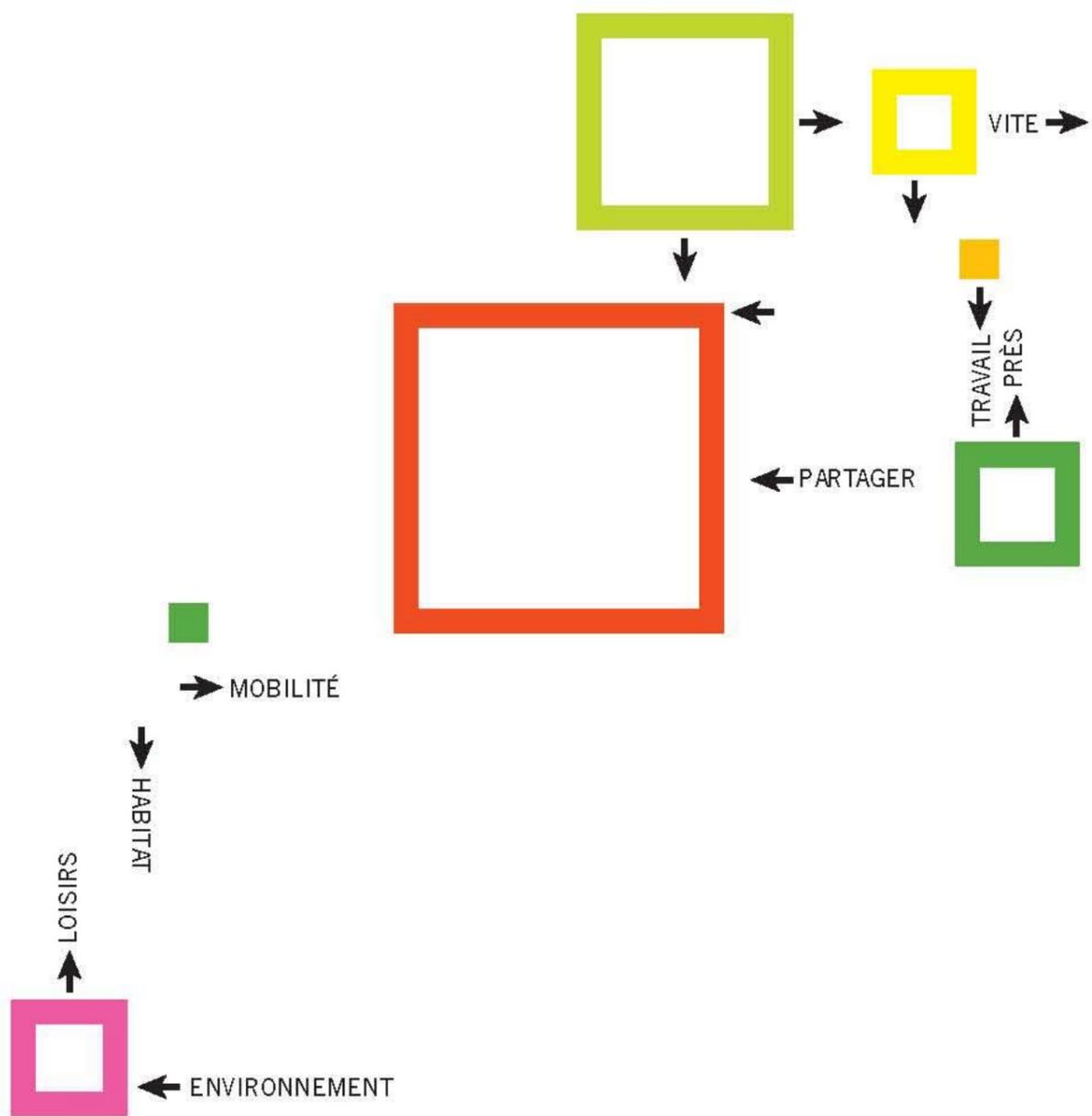
	Actions	Maîtrise d'ouvrage, financeurs	Calendrier	Indicateur de suivi de l'action	Indicateur de suivi des effets	Etat Initial	Fournisseur de données
21	Mettre en place une billettique et tarification combinées	AOT, AOTU	2010 2015 2030	<b>Suivi annuel de l'évolution de la gamme tarifaire multimodale</b> et comparaison avec le calendrier programmé	<b>Suivi des ventes des titres intermodaux</b>  <b>Suivi de la part des déplacements multimodaux dans la fréquentation des différents réseaux</b>	Cette action était déjà suivie dans l'observatoire du précédent PDU, il existe donc une situation initiale.	Tisséo, AOT
<b>E – Favoriser la pratique de la marche et l'usage du vélo</b>							
22	Conforter et mettre en œuvre un schéma directeur cyclable d'agglomération	Intercommunalité, communes	2010	<b>Suivi de l'élaboration du schéma directeur cyclable d'agglomération</b> : oui/non	<b>Suivi du réseau cyclable</b> : nombre de km réalisés ou rénovés, identification des nouveaux tronçons, identification des discontinuités <b>Suivi de l'usage du vélo</b> : part modale, comptages ponctuels <b>Suivi du développement des services vélo</b> : ateliers dans les maisons de la mobilité, vélo-taxi, gardiennage... <b>Suivi des actions de communication</b> sous forme d'exemples (pas d'exhaustivité) <b>Suivi de l'accidentologie vélo</b> : en lien avec l'observatoire des accidents (cf. action n° 2)	Cette action était déjà suivie dans l'observatoire du précédent PDU, il existe donc une situation initiale.	Toulouse Métropole, Sicoval, Muretain
23	Poursuivre le développement des systèmes de location vélo humanisés ou automatisés	Intercommunalité, communes	Action continue	<b>Suivi annuel du développement du service de location automatisé</b>  <b>Suivi annuel du développement des stations de location humanisées</b>	Pour les deux types de service :  <b>Evolution du nombre d'abonnés</b>  <b>Evolution du nombre de locations</b>  (Suivi annuel décalé)	Cette action était déjà suivie dans l'observatoire du précédent PDU, il existe donc une situation initiale.	Communes, intercommunalités
24	Produire et diffuser des chartes sur les Modes Doux	Intercommunalité, communes	2010	<b>Suivi annuel de l'élaboration et de la signature de la Charte</b>	<b>Suivi d'exemples d'application de la Charte</b> (suivi apériodique en fonction des réalisations)	néant	Communes, intercommunalités
25	Développer la piétonisation	Intercommunalité, communes	Action continue	<b>Suivi annuel des réalisations en faveur des piétons</b> : établir une liste si possible exhaustive, sachant que cette exhaustivité sera difficile à obtenir	<b>Zoom sur certains aménagements réalisés dans l'agglomération</b> (il s'agit de valoriser l'aspect qualitatif des aménagements plutôt que de chercher à quantifier un linéaire piéton)  Suivi de l'usage de la marche : <b>Evolution de la part modale de la marche, Evolution des comptages ponctuels</b>  <b>Suivi de l'accidentologie des piétons</b> : en lien avec l'observatoire des accidents (cf. action n° 2)	Une situation initiale existe pour Toulouse dans l'observatoire du PDU 2001 pour le suivi de la mise en place	Communes
26	Créer des cartes des itinéraires accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite	Intercommunalité, communes	2010	<b>Suivi annuel des cartes d'accessibilité créées par les différentes collectivités</b> Oui ou non, année territoire La collecte des informations risque d'être difficile du fait de la multiplicité des fournisseurs	<b>Suivi de la diffusion des cartes</b>	néant	AOT

	Actions	Maîtrise d'ouvrage, financeurs	Calendrier	Indicateur de suivi de l'action	Indicateur de suivi des effets	Etat Initial	Fournisseur de données
27	Elaborer les Plans de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE)	Intercommunalité Communes	2010	<b>Recensement des plans de mise en accessibilité</b> des différentes collectivités gestionnaires des voiries. La collecte des informations risque d'être difficile du fait de la multiplicité des fournisseurs	<b>Suivi des actions mises en œuvre suite à ces plans</b>	néant	Toulouse Métropole, Sicoval, Muretain, Save au Touch, communes
<b>F – Maîtriser l'usage de la voiture</b>							
28	Soutenir le développement de l'auto-partage et du covoiturage	AOTU, intercommunalités	A enclencher en 2010	<b>Mise à jour annuelle de la liste des actions mises en place pour soutenir le développement de Mobilib</b>  <b>Mise à jour annuelle de la liste des actions mises en place pour développer le co-voiturage au-delà des PDE.</b> Ces listes seront difficilement exhaustives.	<b>Suivi de nombre de stations Mobilib</b>  <b>Suivi du nombre d'abonnés de Mobilib</b>  <b>Suivi du nombre de km parcourus par les véhicules de Mobilib</b>  <b>Suivi du nombre d'entreprises ayant passé une convention pour le co-voiturage avec Tisséo</b>  <b>Suivi du nombre d'inscrits au co-voiturage</b>	Quelques informations sont disponibles dans l'observatoire du PDU 2001 mais la situation initiale complète est à réaliser.	
29	Développer une stratégie de stationnement à l'échelle de l'agglomération	Intercommunalités, communes	A enclencher en 2010	<b>Mise à jour annuelle de la liste des PLS en vigueur</b> Obtenir une liste exhaustive sera difficile en raison de la multiplicité des acteurs <b>Suivi des PLS existants</b>	<b>Description des actions mises en œuvre dans le cadre des PLS :</b> comparaison des états avant et après mise en œuvre. <b>Suivi du nombre de places de stationnement sur voirie</b> par type (payant, gratuit, réglementé), du nombre d'abonnés...	Le PLS de Toulouse et son bilan sont disponibles.	Communes
30	Développer les zones de circulation apaisées	Intercommunalités, communes	A enclencher en 2010	<b>Suivi annuel du linéaire et des zones aménagés en zone 30 ou en zone de rencontre</b> sur les 118 communes du PDU. Un indicateur à la fois quantitatif et qualitatif (on aura peut être que des exemples à citer pour les communes de moins de 20 000 habitants). Obtenir une liste exhaustive sera difficile en raison de la multiplicité des acteurs	<b>Evolution de l'accidentologie dans ces zones apaisées :</b> suivi de quelques exemples, pas d'exhaustivité. En lien avec l'action n°2.	Le suivi des zones 30 à Toulouse et dans les communes de plus de 20 000 habitants existe déjà dans l'observatoire des déplacements	Communes
31	Etablir un schéma directeur d'usage des voiries	Intercommunalités, communes	A enclencher en 2010	<b>Suivi annuel de la réalisation du Schéma Directeur d'Usage des Voiries :</b> état d'avancement des travaux de la commission de travail	<b>Suivi de quelques exemples de requalification d'axe</b>		Communes, intercommunalités
32	Poursuivre la constitution du réseau de maillage d'agglomération	Département, Toulouse Métropole		<b>Suivi annuel de l'avancement des projets de la liste</b>	<b>Suivi des trafics sur ces voiries et sur quelques voiries impactées :</b> il s'agit de vérifier la corrélation trafic/fonction, et d'analyser les évolutions, les éventuels reports ...  Cette analyse s'appuiera sur les données de l'observatoire déplacement, au mieux il s'agira d'un suivi annuel décalé. Mais une analyse moins régulière peut être envisagée, <b>en fonction de l'avancement des projets.</b>	Un suivi des projets de voirie existe déjà pour l'observatoire du PDU 2001 et pour l'observatoire des déplacements. Il faudra le mettre à jour pour constituer l'état initial.	Comptages permanents  Comptages spécifiques

	Actions	Maîtrise d'ouvrage, financeurs	Calendrier	Indicateur de suivi de l'action	Indicateur de suivi des effets	Etat Initial	Fournisseur de données
33	Achever le réseau structurant d'agglomération			<b>Suivi annuel de l'avancement des projets de la liste</b>	<b>Suivi des trafics routiers sur ces voiries et sur quelques voiries impactées</b> : il s'agit de vérifier la corrélation trafic/fonction, et d'analyser les évolutions, les éventuels reports ...  Cette analyse s'appuiera sur les données de l'observatoire déplacement, au mieux il s'agira d'un suivi annuel décalé. Mais une analyse moins régulière peut être envisagée, <a href="#">en fonction de l'avancement des projets</a> .	Un suivi des projets de voirie existe déjà pour l'observatoire du PDU 2001 et pour l'observatoire des déplacements. Il faudra le mettre à jour pour constituer l'état initial.	Comptages permanents  Comptages spécifiques
<b>G – Prendre en compte la logistique urbaine</b>							
34	Mettre en place un Atelier transport de marchandises	Intercommunalités, Professionnels, Organismes consulaires, Etat, SNCF	2010	<b>Vérification de la mise en place de l'atelier</b>	<b>Suivi détaillé des actions résultant du travail de l'atelier</b> <a href="#">Suivi apériodique en fonction de la disponibilité des informations</a>		
35	Etendre la Charte livraison sur le périmètre PDU		2010	<b>Suivi annuel du nombre de communes ou interco ayant signé la charte</b>  <b>Suivi simplifié de la mise en œuvre</b> : charte déclinée ou pas	Suivi des déclinaisons de la Charte sur le territoire : <b>Suivi du nombre et de la localisation des aires de livraisons</b> dans les communes ayant signé la charte (difficile d'être exhaustif sur 118 communes) <a href="#">Suivi apériodique en fonction de la disponibilité des informations</a> <b>Analyse des arrêtés municipaux en lien avec l'application de la Charte</b> <b>Analyse des répercussions dans les PLU révisés des communes ayant signé la charte</b> : des modifications éventuelles dans l'article 12 qui gère les normes de stationnement <a href="#">Un suivi apériodique en fonction des besoins d'évaluation paraît suffisant</a>	Aire de livraison : situation initiale réalisée dans l'observatoire du PDU 2001, mais elle ne concerne que Toulouse.  PLU : situation initiale dans l'obs PDU 2001	
36	Créer des sites de redistribution de marchandises		A enclencher en 2010	<b>Suivi annuel du nombre de site de redistribution</b> : localisation, type.	<b>Après mise en place de ces sites de redistribution, analyse de leur activité</b> , des flux de marchandises captés, idéalement évaluation des km économisés. <a href="#">Suivi apériodique en fonction de la disponibilité des données</a>	Localisation des plate-formes logistiques en 2006 dans l'observatoire du PDU 2001	
37	Concevoir ou adapter des itinéraires dédiés aux marchandises		2010	<b>Suivi annuel de l'élaboration du schéma de circulation fer-route des marchandises.</b> Ce suivi semble difficile : auprès de qui récupérer l'information ?	<b>Suivi de la mise en œuvre de ce schéma</b> <a href="#">Suivi apériodique en fonction de la disponibilité des informations</a>	Pas d'état initial	
<b>H – Répondre aux enjeux des déplacements liés au travail</b>							
38	Aider au développement des PDE	AOTU, Ademe, Arpe, CCI	Action continue	<b>Suivi annuel du nombre de PDE enclenchés</b> : localisation sur le territoire et par rapport aux Zones d'Activité	<b>Analyse des bilans des PDE</b> : il s'agit de répertorier les PDE qui font l'objet d'un bilan, de récupérer ces bilans et de vérifier si les objectifs fixés sont atteints. <a href="#">Périodicité fonction des bilans réalisés.</a>	Thème 5 de l'observatoire du PDU 2001	AOTU, Ademe, ARPE, CCI

	Actions	Maîtrise d'ouvrage, financeurs	Calendrier	Indicateur de suivi de l'action	Indicateur de suivi des effets	Etat Initial	Fournisseur de données
39	Labelliser des PDE		A enclencher en 2010	<b>Suivi annuel de la mise en place d'un label PDE</b> : il s'agit de savoir si la création du label est en cours ou pas.	<b>Nombre de PDE labellisés</b> , une fois le label mis en place. <i>Suivi annuel décalé</i>		AOTU, Ademe, ARPE, CCI
40	Mener des études sectorielles de mobilité	AOTU, intercommunalités, organismes consulaires et milieux économiques.	A enclencher en 2010	<b>Suivi annuel du nombre d'études sectorielles enclenchées</b> : il s'agit d'établir la liste des études enclenchées et de suivre leur avancement, que ce soit des zones sur la liste des secteurs pressentis ou de nouveaux secteurs.	<b>Analyse des bilans des études sectorielles</b> <b>Eventuellement, analyse détaillée de quelques exemples</b> <i>Pas de périodicité prévisible pour cet indicateur, en fonction des bilans réalisés.</i>		
<b>I - Développer la multimodalité</b>							
41	Développer l'intermodalité et renforcer les pôles d'échanges	AOT, AOTU, RFF, SNCF	A enclencher en 2010	<b>Suivi annuel des pôles d'échanges, création et modifications</b> Un tableau à mettre en forme avec pour chaque pôle : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'année de mise en œuvre ou de modification,</li> <li>- les lignes TC concernées (et leur offre),</li> <li>- l'offre stationnement VP/vélo,</li> <li>- l'accessibilité : cheminement piéton, piste cyclable, P+R,...</li> <li>- Les services vélo,</li> <li>- Les équipements : commerces et services à la personne</li> </ul>	<b>Nombre de correspondances entre les différents modes</b> , source : OD TC, EMD.  <b>Zoom sur quelques pôles d'échange en fonction des changements.</b>  <i>Indicateur apériodique, en fonction de la disponibilité des données</i>	Etat initial dans l'observatoire du PDU	AOT
42	Mettre en place une Centrale d'Information Multimodale	AOTU	2010	<b>Suivi annuel de l'avancement du projet CIMM</b> (suivi annuel des modifications après mise en service)	<b>Evolution du nombre de connexions</b> sur le site <i>Périodicité fonction de la disponibilité des données.</i>	néant	AOTU

43	Développer les services aux personnes	AOTU	A enclencher en 2010	<b>Suivi annuel de l'état d'avancement de chaque sous-action</b> , sous forme de tableau de bord. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>- action</li> <li>- échéance programmée</li> <li>- avancement</li> </ul>	<b>Suivi du nombre d'agences de mobilité et localisation</b> <b>Analyse du fonctionnement des différents services mis en place :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Service location vélo à Matabiau</b></li> <li>- <b>Site internet</b></li> <li>- <b>Agence téléphonique</b></li> </ul> <i>Indicateurs apériodiques, en fonction de la disponibilité des données</i>  Les effets attendus sont liés à la fréquentation des TC et des modes alternatifs à la voiture.	Etat initial partiel dans l'observatoire du PDU	AOTU
----	---------------------------------------	------	----------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------	------



**Tisséo - Syndicat Mixte des Transports en Commun  
de l'Agglomération Toulousaine**  
7, esplanade Compans-Caffarelli – BP 11120  
31011 Toulouse CEDEX 6  
Tél : 05 67 77 80 80 – Fax : 05 67 77 80 01